

## LA SIGNALISATION BILINGUE

Le Président Valéry Giscard d'Estaing, comme après lui le Président François MITTERRAND, ont à plusieurs reprises exprimé publiquement et solennellement l'intérêt de la langue et de la culture bretonnes et la nécessité de favoriser désormais leur libre épanouissement.

Monsieur CHIRAC a également souligné "qu'il suffit de se déplacer dans nos provinces et de vivre en contact étroit avec le peuple qui les habite pour se rendre compte que les cultures locales demeurent vivantes et qu'elles sont une source privilégiée de la richesse culturelle de la Nation. Dès lors qu'on admet que la société française est devenue une société pluraliste il est indispensable de reconnaître la part éminente des cultures régionales dans l'expression de la pluralité des sources culturelles. Ainsi, la France se redécouvrira celte, latine et franque pour le plus grand bien de la Communauté nationale qui, débarrassée de l'uniformité réductrice, saura assumer la richesse et la diversité de son "histoire".

Parmi les conditions nécessaires à un tel épanouissement, il faut citer bien-sûr une place à part entière faite à la langue bretonne dans la vie publique dans toute la zone bretonnante, et en particulier, la mise en place d'une signalisation bilingue à l'entrée des agglomérations.

Beaucoup de noms de communes et de lieux-dits de Bretagne ont, depuis des siècles, à côté de leur forme française, une forme bretonnante vivante pour les centaines de milliers de Bretons qui parlent breton en 1985. Ces formes bretonnes des noms de lieux ont été le plus souvent ignorées par la signalisation routière qui s'est mise en place depuis l'entre-deux-guerres et surtout depuis une vingtaine d'années.

Pourtant, de nombreuses associations et organisations culturelles bretonnes ont demandé depuis des années que les formes bretonnes des noms de lieux puissent apparaître aussi à côté des formes françaises dans la signalisation à chaque fois que cela est souhaitable et possible. L'exemple de nombreux autres pays d'Europe : la Suisse, la Belgique, le Pays de Galles, etc... montre que la mise en place d'une telle signalisation bilingue est possible.

Plusieurs municipalités bretonnes ont d'ailleurs montré que des initiatives tout à fait exemplaires qu'il s'agissait avant tout d'une affaire de bonne volonté si nous ne voulions pas que d'ici une quarantaine d'années, le breton devienne une langue morte (550 000 Bretonnants : 25 000 décès et 2 500 nouveaux Bretonnants par an).

Le CELIB, ces dernières semaines, s'est interrogé sur la volonté des Conseils Municipaux et des Conseillers Généraux de mettre en place une signalisation bilingue. L'enquête que nous vous proposons ici a été réalisée dans les départements du FINISTERE, du MORBIHAN et des COTES-DU-NORD.

## 1 bis

## ENQUÊTE RÉALISÉE AUPRÈS DES MAIRIES DES COTES-DU-NORD, DU FINISTÈRE ET DU MORBIHAN

Départements	Nombre de communes interrogées	Nombre de réponses	% de réponses
COTES-DU-NORD	369	143	38,8 %
FINISTÈRE	282	136	48,2 %
MORBIHAN	260	100	38,5 %
TOTAL	911	379	41,6 %

## COMMUNES POSSEDANT LE MEME NOM EN FRANÇAIS - BRETON

Départements	Nombre de communes	% par rapport au nombre de communes interrogées	% par rapport au nombre de réponses
COTES-DU-NORD	23	6,2 %	16,1 %
FINISTÈRE	36	12,8 %	26,5 %
MORBIHAN	14	5,4 %	14,- %
TOTAL	73	8,- %	19,3 %

## ● 1ère question :

AVEZ-VOUS DÉJÀ FAIT PLACER À L'ENTRÉE DE VOTRE COMMUNE LE NOM DE CELLE-CI EN BRETON ?

Départements	OUI	% par rapport au nombre de réponses	% par rapport au nombre de communes interrogées	NON	% par rapport au nombre de réponses	% par rapport au nombre de communes interrogées
COTES-DU-NORD	12	8,4 %	3,2 %	105	73,4 %	28,4 %
FINISTÈRE	8	5,9 %	2,8 %	91	66,9 %	32,3 %
MORBIHAN	10	10,- %	3,8 %	76	76,- %	29,2 %
TOTAL	30	7,9 %	3,3 %	272	71,8 %	29,8 %

● SI LA REPONSE EST NEGATIVE, SOUHAITEZ-VOUS LE FAIRE ?

Départements	OUI	% par rapport au nombre de réponses	% par rapport au nombre de communes interrogées	NON	% par rapport au nombre de réponses	% par rapport au nombre de communes interrogées
COTES-DU-NORD	33	23,1 %	8,9 %	72	50,3 %	19,5 %
FINISTERE	31	22,8 %	11,- %	56	41,2 %	19,8 %
MORBIHAN	29	29,- %	11,1 %	47	47,- %	18,1 %
TOTAL	93	24,5 %	10,2 %	175	46,2 %	19,2 %

● 2 ème question :

ETES-VOUS FAVORABLE A UNE SIGNALISATION BILINGUE DES LIEUX HISTORIQUES ?

Départements	OUI	% par rapport au nombre de réponses	% par rapport au nombre de communes interrogées	NON	% par rapport au nombre de réponses	% par rapport au nombre de communes interrogées
COTES-DU-NORD	79	55,2 %	21,4 %	56	39,2 %	15,2 %
FINISTERE	81	59,5 %	28,7 %	49	36,- %	17,4 %
MORBIHAN	57	57,- %	21,9 %	42	42,- %	16,1 %
TOTAL	217	57,2 %	23,8 %	147	38,8 %	16,1 %

● 3 ème question :

ETES-VOUS FAVORABLE A UNE SIGNALISATION BILINGUE ROUTIERE EN GENERAL ?

Départements	OUI	% par rapport au nombre de réponses	% par rapport au nombre de communes interrogées	NON	% par rapport au nombre de réponses	% par rapport au nombre de communes interrogées
COTES-DU-NORD	52	36,4 %	14,1 %	74	51,7 %	20,- %
FINISTERE	51	37,5 %	18,1 %	69	50,7 %	24,5 %
MORBIHAN	37	37,- %	14,2 %	58	58,- %	22,3 %
TOTAL	140	36,9 %	15,4 %	201	53,- %	22,1 %

## 2bis

ENQUÊTE RÉALISÉE AUPRÈS DES CONSEILLERS GÉNÉRAUX DES COTES-DU-NORD, DU FINISTÈRE ET  
DU MORBIHAN

Départements	Nombre de Conseillers Généraux	Nombre de réponses	% de réponses
COTES-DU-NORD	52	20	38,5 %
FINISTÈRE	52	18	34,6 %
MORBIHAN	42	12	28,6 %
TOTAL	146	50	34,2 %

## ● 1 ère question :

ETES-VOUS FAVORABLE A LA MISE EN PLACE D'UNE SIGNALISATION BILINGUE A L'ENTREE DES AGGLOMERATIONS ?

Départements	OUI	% par rapport au nombre de Conseillers Généraux	% par rapport au nombre de réponses	NON	% par rapport au nombre de Conseillers Généraux	% par rapport au nombre de réponses
COTES-DU-NORD	16	30,8 %	80,- %	3	5,8 %	15,- %
FINISTÈRE	15	28,8 %	83,3 %	2	3,8 %	11,1 %
MORBIHAN	10	23,8 %	83,3 %	2	4,8 %	16,6 %
TOTAL	41	28,1 %	82,- %	7	4,8 %	14,- %

## ● 2 ème question :

ETES-VOUS FAVORABLE A UNE SIGNALISATION BILINGUE DES LIEUX HISTORIQUES ?

Départements	OUI	% par rapport au nombre de Conseillers Généraux	% par rapport au nombre de réponses	NON	% par rapport au nombre de Conseillers Généraux	% par rapport au nombre de réponses
COTES-DU-NORD	17	32,7 %	85,- %	2	3,8 %	10,- %
FINISTÈRE	16	30,8 %	88,8 %	1	1,9 %	5,5 %
MORBIHAN	9	21,4 %	75,- %	3	7,1 %	25,- %
TOTAL	42	28,8 %	84,- %	6	4,1 %	12,- %



### 3 bis

#### RAISONS INVOQUEES PAR LES COMMUNES D'INSTALLER DANS LES ANNEES A VENIR UNE SIGNALISATION BILINGUE

. Reconnaissance de la culture, du patrimoine et de l'entité bretonne :	53,2 %
. Communes en zone bretonnante :	25,- %
. Volonté de la population :	21,8 %
	<hr/>
	100,- %

#### RAISONS INVOQUEES DU NON-PLACEMENT D'UNE SIGNALISATION BILINGUE

. Coût de l'installation trop élevé pour la commune :	32,1 %
. Ne parle plus breton :	26,1 %
. Nous sommes en Pays Gallo :	17,3 %
. Nous ne connaissons pas l'orthographe exacte ou le nom breton :	7,4 %
. Propulsion de panneaux de signalisation :	7,- %
. Trop peu de différence avec le nom français :	5,8 %
. Population non concernée :	4,3 %
	<hr/>
	100,- %

La Commission Culturelle du CELIB s'est réunie le 2 juillet dernier à Lorient sous la Présidence de Per DENEZ. Soucieuse de la défense et de la promotion de la langue bretonne, la Commission a constaté que le principal frein à l'installation d'une signalisation bilingue à l'entrée des agglomérations était le coût financier difficilement supportable pour certaines communes.

La Commission Culturelle s'est donc proposée de grouper les Mairies candidates et de lancer auprès des différents fournisseurs un appel d'offres afin de réduire les coûts d'installation.

Les participants se sont également proposés de contacter des entreprises ou des organismes qui seraient susceptibles de "sponsoriser" des panneaux historiques explicatifs en 3 langues. Ce type de financement s'est déjà fait dans le passé au niveau des axes routiers par certaines marques de pneus, la question étant de savoir si l'on veut conserver la toponymie propre à la région et favoriser l'enseignement de la langue, de l'histoire et de la culture bretonne même sous le nom d'une marque.

Actuellement, de nombreuses idées sont à l'étude et seront bientôt soumises aux élus de Bretagne.

*(Depuis le début de la clôture de l'enquête, début juillet, un certain nombre de réponses nous sont encore parvenues, généralement favorables)*